

Penser à la destitution... ?

écrit par Gilles La Carbona | 26 juillet 2024





Screenshot

Macron s'est exprimé, cela faisait longtemps qu'il n'avait pas monopolisé les ondes. Il faut dire qu'il devait digérer trois revers successifs aux récents scrutins. Tout semble aller mieux pour lui, il admet avoir perdu mais... oui, l'homme ne pouvait communiquer sur un échec en l'occurrence le sien. Le « mais » sous-entend que les autres n'ont pas gagné et qu'il est urgent de dégager une majorité à l'Assemblée nationale pour qu'il puisse constituer un gouvernement. **Mais en quoi est-ce de sa compétence que de se soucier de la majorité que devra trouver ce Premier ministre qui ne sera pas, théoriquement, de son camp ? C'est une nouvelle fois une violation au principe de séparation des pouvoirs.** Mais on est habitué avec lui à ce que cette condition qui caractérise notre constitution soit dévoyée. Il faut dire que Macron s'est ingénié à s'occuper de tout, jusqu'à orchestrer les désistements du second tour. Tout a

parfaitement fonctionné, au point qu'il peut à présent, non sans une ironie qu'il garde cachée, s'offusquer que le RN ne soit pas représenté à la Chambre de l'Assemblée nationale. Du grand art.

Mais là où il est encore plus extraordinaire, c'est qu'il vient d'imposer une trêve politique. Il ne la suggère pas, il l'oblige à l'ensemble des acteurs. La raison est simple : il ne trouve pas de majorité. Et puis il a d'autres chats à fouetter, la cérémonie d'ouverture des JO, et dans la foulée la candidature de la France pour les JO d'hiver de 2030. Il faut creuser les déficits, autant en profiter encore un peu, et se jeter dans la bataille tant que le gouffre financier de ceux d'été n'est pas officiellement reconnu. L'homme à des priorités et ce ne sont pas celles des Français. Lui, c'est la photo qui le mettra en valeur pendant ces JO ! Dans le même temps la gauche a proposé un nom pour le poste de Premier ministre, Lucie Castets. **En direct, il l'a balayée d'un revers de main. Il aurait pu se justifier en évoquant son bilan calamiteux à la tête des finances de la mairie de Paris, mais que dire de son Bruno Le Maire dans ces conditions** ? Ce n'est pas une compétition entre les plus mauvais gestionnaires, mais l'homme a certainement voulu écarter une femme qui par ailleurs possède assez de répartie pour lui tenir tête. S'il cherche en plus un nouveau béni-oui-oui, on comprend que la nomination soit renvoyée aux calendes grecques. Ce qui bien entendu, a eu le don de mettre la gauche en colère.

Très bien et ensuite ? C'est une chose de gronder, de montrer les dents, mais tant que le chien ne mord pas, il n'est pas dangereux. Vont-ils enfin entendre que c'est Macron le seul problème à cette paralysie du système, paralysie qu'il nourrit par son refus de former un gouvernement et ce sera ainsi tant que le prince l'aura décidé. **C'est donc sa destitution qui devrait logiquement être mise à l'ordre du jour**, comme nous l'écrivons au RPF

depuis de longs mois. S'il ne sent pas la menace de l'article 68 devenir concrète, il fera comme bon lui semble. Bien entendu rien ne dit que l'ensemble des parlementaires souscrira à cette démarche. Il sera compliqué de convaincre les LR, eux qui lèchent volontiers le fond de l'écuelle au prétexte qu'ils sauvent les institutions du chaos, comprenez surtout qu'ils protègent leurs postes.

Mais une chose est certaine, lancer la procédure aura le mérite d'évoquer la question et de faire tomber de son piédestal l'intouchable Macron, tout en démasquant ceux qui veulent sortir vite et par le haut de ce problème insoluble et qui préfèrent patauger dans cette bauge, en criant que le virer serait pire.

Pire que quoi, ça, on ne sait pas, un peu comme quand ils ne voulaient pas voter une motion de censure. Par principe les LR sont les partisans d'un immobilisme institutionnel, car ils ne supportent pas que l'on puisse dire que plus rien ne marche et qu'il faut tout repenser. Et si plus rien ne fonctionne c'est parce qu'un homme a dévoyé l'esprit de la constitution, et qu'ils se refuseront à l'accepter et donc à le destituer. Pure perte, à ce rythme la France sera effectivement très vite ingouvernable que feront-ils dans ce cas ? Dupont-Aignan appelle à cette destitution, sauf qu'il n'est plus député. Que ne s'est-il pas lui aussi employé à le faire quand il en avait la possibilité? Il aurait aujourd'hui une vraie légitimité à le dire. Mais c'est toujours lorsqu'ils ne sont plus en place que les solutions leur viennent, pour l'occasion c'était un des seuls à se battre pour l'intérêt de la France et à rester digne dans ses convictions. Sa seule faiblesse, ne pas avoir eu l'audace de s'emparer de la démarche pour virer Macron. Il a trop attendu, mais les autres, ceux qui ont ce pouvoir actuellement, vont-ils faire la même erreur ? Macron va amuser la galerie tout l'été et sans doute même tout l'automne, pour vraisemblablement être incapable de trouver

le mouton à cinq pattes. Il serait plus opportun de débattre de cette destitution que d'autre chose, mais pour cela il faudrait que nos parlementaires aient une vision à long terme et surtout claire de la situation, ce qui n'est pas le cas. La destitution c'est comme la motion de censure, un tabou, ou pire, un gros mot.

<https://rassemblementdupeuplefrancaiscom.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire